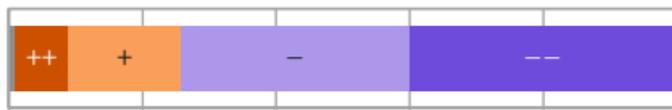


Droits et obligations pour les personnes étrangères vivant en Suisse, en 2022

Part de la population d'accord ou non avec les affirmations

Obligation:

de renvoi lorsque les emplois sont rares



Droit:

au regroupement familial



de naturalisation automatique 2^e génération



de participation politique



0%

20%

40%

60%

80%

100%

++ Tout à fait d'accord

+ Plutôt d'accord

-- Pas du tout d'accord

- Plutôt pas d'accord

Sans indication